

26.3.1703 : A été Me. Antoine SAUREL  
prêtre du village d'Huplergues en la paroisse  
de d'Alpuech , avec la présence personnelle  
de NOBLE Jean de Bourrier . Saurel reconnaît  
avoir été canoniquement pourvu de la cure  
de St. Amans des Cots , rèsignation faite  
par son oncle Me. Jean SAUREL . Témoins :  
Me. Antoine ALBOUZE prêtre et Prieur de  
Touluch - Me. Jean LAPORTE Prêtre du village  
de Trèbuc et Maître Pierre CASTEL Prêtre du  
village d'Izagues . ( 2 P.C. RR = une pour  
SAUREL et l'autre St. Amans des Cots )  
D.25 N° 34

*De Amans des Cots  
Claro Depa... de...  
Saurel pro et...  
Rey... 1703*



